

(La pose est faite par des installateurs indépendants sélectionnés par nos soins).

CE QUE COMPREND LE FORFAIT POSE :

- La mise en place et la fixation des meubles hauts, bas & armoires ;
- La découpe et la mise en place des pièces longues (corniches, caches lumières, socles, fileurs et moulures de plan de travail)
- La mise en place du plan de travail ainsi que ses découpes pour évier et plaque de cuisson ;
- L'ajustement et la mise en place des batis (ci option prévue dans le contrat) ;
- La mise en place des appareils électroménagers achetés chez CUISINE ET VOUS préalablement positionnés selon le plan technique fourni par un de nos techniciens
 - Concernant la hotte, Attention : le tuyau en flexible Aluminium (Flex'alu) n'est pas fourni
- La mise en place et le raccordement de l'évier ainsi que le robinet sur les alimentations en eau et évacuations sont positionnées selon le plan,
- Le raccordement de la plaque de cuisson au GAZ sur l'alimentation positionnée en conformité au plan technique de notre technicien (le flexible « GAZINOX » étant fourni par le client, l'installation du gaz doit être effectuée par un installateur agréé).

CE QUI N'EST PAS COMPRIS DANS LE FORFAIT POSE :

- La préparation du chantier :
 - Les installations électriques (encastrement des prises et interrupteurs, Tableau Electrique avec un interrupteur différentiel mA obligatoire, lignes d'alimentations : quatre circuits, au moins, spécialisés doivent être prévus : Four, plaque de cuisson, lave vaisselle et lave linge)
 - Les installations sanitaires (Robinet d'arrêt: L.V ET L.L., Alimentation d'arrivées d'eau chaude et froide, écoulement..)
- L'installation de l'alimentation au gaz ainsi que la fourniture du flexible « GAZINOX » ;
- La dépose des meubles, des appareils électroménagers et éviers existants, sauf option mentionnée sur le bon de commande ;
- La mise à niveau des murs, plâtres et autres ;
- Tous travaux de maçonnerie.
- La pose ainsi que la fourniture du carrelage (sol, carrelage, plan de travail et mur) ;
- Le revêtement des murs, bâtis etc.. ainsi que la décoration restant à la charge du Client,
- Le renforcement éventuel du plafond, dans le cas de la pose d'une hotte en ilot,
- Le raccordement de la hotte à évacuation extérieur :
 - Le perçage du trou dans le mur ou plancher (vide sanitaire).
 - Le raccordement dans les combles ainsi que la mise en place de pièces spécifiques en fonction de la nature de la toiture, du mur ou plancher : vide sanitaire permettant d'évacuer l'air vicié vers l'extérieur,
 - L'installation d'un éventuel moteur déporté,Toutes ces options restent à la charge du client, sauf si mentionnées dans le bon de commande,
- Toutes fournitures autres que vis, pointes et nécessaires au montage des meubles,
- L'enlèvement des emballages (cartons, plastiques, etc...).

Le Client s'engage à respecter drastiquement le plan technique fourni par le technicien « Cuisine et Vous » à l'issu de sa pré-visite technique. Tout manquement à ces recommandations pouvant mettre en péril l'installation du projet dans les meilleures conditions.

LES TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES :

- Tous les travaux n'étant pas compris dans le forfait pose feront l'objet d'un devis préalable de l'installateur.
- La Société ne saurait être tenue pour responsable des informations fournies par le client, relatives notamment au métrage ou aux travaux préparatoires dans le cas où un technicien de la Société n'aurait pas pu en prendre connaissance par lui-même.

REGLEMENT DES TRAVAUX :

La pose sera effectuée selon le contrat de pose forfaitaire pour la Somme de _____ Euros T.T.C.*
Montant net de tous escomptes payables à l'installateur à la fin des travaux.

*dans le cas où vous bénéficieriez d'une TVA à 10%, le chèque devra être libellé à l'ordre de CUISINE ET VOUS.

A Marguerittes, le : _____

Nom, Prénom

Signature, précédée de la mention "Lu et Approuvé":